

FORMATION CONTINUE DES RÉFÉRENTS SÉCURITÉ

PROGRAMME

Séquence 1 : Évolutions techniques et réglementaires en matière de prévention des risques professionnels

- Rappel sur les enjeux de la prévention et sur les principaux textes réglementaires ;
- Les évolutions de la réglementation (nouveaux textes...);
- Les évolutions des situations de travail.

Séquence 2 : Suivi des méthodes et des outils de la démarche de prévention des risques

Possibilité 1 : Suivi de votre démarche d'évaluation des risques professionnels :

- Rappel technique et réglementaire sur la démarche ;
- **Pratique terrain :** Mise à jour de votre document unique d'une ou plusieurs unités de travail.

Possibilité 2 : Suivi de vos registres et documents obligatoires :

- Rappel technique et réglementaire ;
- **Exercice pratique :** réaliser et compléter des documents spécifiques en fonction des activités de votre établissement.

Possibilité 3 : Suivi de votre méthodologie d'analyse des accidents de travail :

- Rappel technique et réglementaire ;
- **Exercice pratique :** Analyse d'une situation d'accident avec votre démarche et vos outils ;

Possibilité 4 : Analyse d'un risque spécifique (chute, électricité, incendie...):

- Rappel technique et réglementaire ;
- **Exercice pratique :** Evaluation de ce risque en réel sur le terrain.

NOTE : la formation peut être organisée de manière à intégrer une autre thématique que vous souhaitez intégrer au programme.

OBJECTIFS

- Connaître les nouveautés et les mises à jour réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels ;
- Poursuivre votre démarche de prévention des risques professionnels avec les méthodes et les outils en

PUBLIC

- Cette formation s'adresse au personnel exerçant déjà la mission de référent sécurité ayant suivi la formation initiale.

DUREE ET LIEU

- 1 à 2 jours pour 8 à 10 participants sur votre site, adaptable à vos besoins.

METHODES

Apports théoriques : présentation PowerPoint, flyer, vidéo.

- Nombreux échanges, questions-réponses, tours de table.
- Cas pratiques sur les thématiques théoriques abordées : évaluation des risques professionnels, intervention d'entreprises extérieures, analyses d'accidents de travail, analyse d'un risque spécifique.
- Des documents sur les thématiques de la formation pourront être remis aux stagiaires.
- Une attestation de formation vous sera transmise pour être remise à chaque stagiaire.